



LETTRE D'INFORMATION n°1 Février 2022



SPÉCIALE ASSOCIATIONS

Les associations tiennent une place importante dans notre commune et contribuent à son identité. Par leur dynamisme, elles améliorent le cadre de vie de la population et participent pour beaucoup d'entre elles à l'animation de la vie locale. Le mouvement associatif repose essentiellement sur le bénévolat, qualité humaine qu'il est nécessaire de sauvegarder et de développer. A l'écoute des citoyens, au plus près des réalités quotidiennes, les associations inventent de nouvelles formes de lien social, où le service de l'intérêt collectif rassemble et unit les individus.

Nous avons voulu donner la parole aux associations aspremontaises :

AAF (Association Aspremontaise des Festivités)

Le bureau est composé d'une présidente et trésorière Christelle Richiardone et d'une secrétaire Océane Blanchard. Mais l'association c'est surtout beaucoup de bénévoles qui viennent en aide dans la préparation et dans l'organisation le jour J de chaque festivité. Sans ces bénévoles les festivités du village ne pourraient pas avoir lieu. Les bénévoles / membres actifs : Jean Pierre Biglia, Alain Jansson, Mireille et Robert Richiardone, Daniel Fiorentino et Christian Battini, Marie Simone Pelloux, Roger Howald, Evelyne Bouilloud, Nathan Chaurand. Nous n'avons aucun adhérent à proprement parler mais nous avons besoin de membres actifs pour nous aider et apporter de nouvelles idées On peut aussi considérer que les adhérents sont les aspremontais qui participent aux activités proposées.

Le programme prévu en 2022 :

6 mars : thé dansant // 13 avril : balade nature enfant et familles // 16 avril : chasse aux oeufs avec jeu et énigmes // 5 juin : vide grenier // 21 juin : fête de la musique // 5 et 19 juillet , 3 et 16 août : concours de boules nocturnes // 5 et 6 août : fête votive : le 5 avec

Alex Bertrand et Célia et le 6 DJ Jouss // 9 août : course pédestre avec orientation // thé dansant à l'automne // septembre et octobre : soirée jeux // 4, 11 ou 18 décembre: marché de Noël.

AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique)

La Truite du Buëch gère la pêche sur les affluents du Buëch de St Julien en Beauchêne à Serres en passant par les ruisseaux de Rosans. Elle gère aussi le Buëch de Pont la Dame à Serres. Elle intègre le lac du Riou et gère hors réciprocité le domaine de pisciculture touristique du lac de pêche de Germanette. Elle pratique une gestion halieutique sur ses parcours attractifs d'Aspres/Aspremont, Serres et Le Riou où elle déverse régulièrement des truites arc en ciel. Elle a aussi un parcours dit « No-kill » à l'aval d'Aspremont où seuls les pêcheurs à la mouche peuvent pratiquer avec remise à l'eau obligatoire. Elle participe dans le cadre de la Protection des Milieux Aquatiques à une gestion patrimoniale pour la protection de la truite fario et de l'écrevisse à patte blanche en instaurant des nettoyages d'adoux notamment l'adoux de la Garenne à Aspremont.

Elle dispose depuis 2000 d'une école de pêche (appelée maintenant Atelier Pêche Nature), d'un site internet, d'un bulletin d'information semestriel rédigé par le Président Jean-Pierre Choffel. Robert Palpant est secrétaire, et Sandrine Cotte, trésorière. L'AAPPMA est forte de 354 membres actifs et a vendu cette année 853 cartes de pêche toutes validités confondues.

ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

Elle existe depuis 1970. Tous les terrains de la commune rentrent dans l'ACCA en dehors de ceux situés à moins de 150 m des habitations. Elle comporte une soixantaine d'adhérents, c'est avant tout un sport et une joie de voir travailler ses chiens. Elle sert à réguler les populations de gibier tel que sanglier, chevreuil, cerf. Elle organise des lâchers de perdreaux et de faisans afin que tous les chasseurs de petit gibier puissent pratiquer leur sport.

Le bureau se compose de :

Président: Gay-Para Maurin

Trésorier: Palpant Robert

Vice président: Pupil Patrick

AMFA (Association Modélisme Ferroviaire Aspremontaise)

Jean-Pierre Jourdan-Bianchimani en est le président et Maurice Garcin le secrétaire.

Constituée d'une douzaine de membres actifs, elle a créé un réseau ferroviaire, à l'échelle 1/160, (norme N), grâce à l'aide de la Mairie d'Aspremont qui a mis un local à sa disposition. Ce réseau comportant 4 voies principales, entrecroisées, est installé sur une surface de 7 m². Il a nécessité 2 ans de travail acharné de plusieurs personnes. Le réseau est entièrement piloté par ordinateur. Il est complètement opérationnel, mais en évolution permanente. L'inauguration a eu lieu le 22 février 2020 en Mairie ; les nombreux visiteurs ont

visiblement apprécié. Ce réseau est accessible au public (scolaires et autres) le mercredi après-midi et sur demande.

Les visiteurs sont les bienvenus, et peuvent éventuellement adhérer à l'association.

L'association est en relation avec une association voisine et amie : le HAMAC (Hautes Alpes Modèles Air Club), club d'aéromodélisme évoluant à Aspres/Buëch et Neffes, qui est doté d'un simulateur de vol sur PC et grand écran.

L'idée est d'attirer des jeunes sur les 2 activités de Modélisme.

Jean-Pierre Jourdan-Bianchimani en est le président, Alain Michel le trésorier et Maurice Garcin le secrétaire.

Membres très actifs également : Jean-François Bonnet et Lucien Rodriguez.

Animation Aspremontaise

Association créée en 2018, elle compte actuellement 24 adhérents. Clara Palpant en assure la présidence, Élise Henseler est trésorière et Nadine Ferrari, secrétaire.

L'Animation propose des activités deux après-midi par semaine : le mardi de 14 à 18 h, une séance loisirs créatifs (carte 3D, « Paint diamond », tricot, crochet...) et le mercredi (mêmes horaires), une rencontre jeux : belote, rami, loto...

Le programme des activités prévues pour 2022 :

9 février : crêpes, loterie (5 €)	13 avril : loterie de Pâques (5 €)
28 mai : loterie fête des mères (5 €)	15 juin : repas (chacun apporte quelque chose)
9 juillet : vide grenier	20 novembre : loto

Association Show-Devant

L'association Show-Devant a été créée en octobre 2017, régie par la loi de 1901. Son siège se situe à Thuoux, hameau dépendant de la commune d'Aspremont. Son objectif est de créer, adapter et interpréter des textes ou contes sous forme de lectures, pièces de théâtres, « stand-up »... pour divertir tout public. L'association est composée d'un bureau avec un président, Max Villepontoux, un trésorier, Bernard Coupat et une secrétaire, Anne Charvet ainsi qu'une dizaine d'adhérents, tous lecteurs, comédiens ou musiciens.

Depuis 2017, Show-Devant a joué :

« Le mec de la tombe d'à côté », lecture musicale

« Le CV de Dieu », pièce de théâtre

« One Max Show », « stand-up »

« Antoine et Isabelle », lecture musicale, d'après le roman de Vincent Borel.

Les représentations de ces différents spectacles se déroulent essentiellement dans des communes des Hautes-Alpes. De nouveaux projets sont en cours pour 2022.

L'association fonctionne sur le plan financier grâce à des subventions, la cotisation des adhérents et les recettes des spectacles.

ASPA (Association de Sauvegarde du Patrimoine d'Aspremont)

Créée en 2014, elle comptait en 2021, 31 adhérents actifs. Elle fonctionne, sur le plan financier, grâce à l'attribution de subventions, du mécénat et des cotisations des adhérents. La présidence est assurée par Michel Manet, Michèle Garagnon est secrétaire et Jean-Pierre Biglia trésorier. Elle a pour but de contribuer à la préservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine local. Elle s'inscrit aux cotés de la commune pour mener à bien cette sauvegarde. Son action se concentre principalement sur les trois monuments patrimoniaux et historiques d'Aspremont : l'église Saint-Pierre-aux-Liens située au coeur du village, la chapelle Notre-Dame de Suane sur le hameau de Thuoux et les vestiges du château sur la colline qui domine le centre ancien du village. L'association organise, sur ce dernier site, des journées citoyennes qui ont rassemblées depuis 2016 de nombreux aspremontais venus participer à ce travail et partager un moment convivial autour d'un pique-nique en commun. L'autre objectif de l'ASPA est de mettre en valeur ce patrimoine en y organisant des manifestations artistiques et culturelles. Plus d'une vingtaine de concerts et spectacles, ont déjà eu lieu dans ces trois lieux. De nouveaux projets artistiques sont à l'étude pour 2022. Quant aux travaux sur le site du château, ils reprendront dès les beaux jours ! L'ASPA accueille volontiers de nouveaux adhérents et des bénévoles pour participer à ce travail de sauvegarde.

Petit rappel :

En droit français des associations, l'expression « association loi de 1901 » désigne une association à but non lucratif qui relève de la loi du 1er juillet 1901 mise en place par Pierre Waldeck-Rousseau, alors président du Conseil et ministre de l'Intérieur. Une association est un groupement de personnes bénévoles réunies autour d'un projet commun ou partageant des activités, et ne cherchant pas à réaliser de bénéfices. Elle peut avoir des buts et des objectifs très divers (sportifs, culturels, loisirs...)

Si nous avons oublié votre association, n'hésitez pas à nous contacter !

Soit à la mairie, soit par mail : michelegaragnon@orange.fr **ou** robin.vargoz@gmail.com